

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre *sur*

N° *11*

SIGNALEMENT.

Le *M^r* Garnier *Smile* *Simon* *Gustave*
Mécanicien
natif d'Aurillac
demeurant à Aurillac
allant en Californie (Mexique)
âgé de *24* ans, taille d'un mètre
67 centimètres
cheveux *châtain* front *bon*
sourcils *châtain* yeux *châtain*
nez *Régulier* bouche *moyenne*
barbe *châtain* menton *roud*
visage *ovale* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DEPOSÉES :

Le remède

FAIT à Aurillac, le *9* *avril* 18*60*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

G. Garnier

Handwritten text on the right edge of the document, possibly a serial number or reference, including 'Cantal' and '110'.

Aurillac, le 8 avril 1850.



à Monsieur le Préfet du Cantal
officier de la légion d'honneur.



Monsieur le Préfet,

M. S^r Garnier, Smile
famin - Gustave, mécanicien, né en
cette ville, le 17 Septembre 1826,
demeurant et domicilié de la ville
d'Aurillac, désirant se rendre dans
l'île de la Californie (Amérique
Septentrionale), vient vous prier
Monsieur le Préfet d'avoir la
bonté de lui accorder un passeport
pour se rendre à cette destination.
Recevez Monsieur le Préfet,
l'assurance de mon respectueux dévoué

A. G. Garnier

SIGNATURE

Cheveux et Sourcils Châtains, front
bas, yeux Châtains, nez régulier, bouche
moyenne, barbe Châtaine, menton rond,
visage ovale, teint ordinaire, taille d'un
mètre 670 millimètres.

Le Maire de la ville d'Aurillac,
Membre de la légion d'honneur; Vu la demande
formée par M. Garnier, fermier Emile-Gustave,
qui desire se rendre en Californie, est d'avis qu'il
lui soit accordé un passe-port pour cette destination.
En la mairie d'Aurillac, le 8 Avril
1850.



Le Maire:
Lucebrun